



À Evreux,
Le mardi 4 février 2025

À l'attention de M. le Préfet de l'Eure
Préfecture de l'Eure
À l'attention de Madame la Directrice académique de l'Eure
DSDEN de l'Eure

Objet : préavis de grève couvrant la période du lundi 24 février au vendredi 4 avril 2025 (inclus).

Monsieur le Préfet du département de l'Eure,
Madame la Directrice Académique de l'Eure,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que l'intersyndicale SNUDI-FO / FSU-SNUipp / SE-Unsa de l'Eure dépose par la présente un préavis de grève couvrant les personnels de l'enseignement du premier degré dans le département de l'Eure du **lundi 24 février au vendredi 4 avril 2025 (inclus)**.

Ce préavis couvre les initiatives que les personnels seraient amenés à prendre dans le cadre des actions sur les sujets suivants notamment :

- la carte scolaire et les conditions de la rentrée scolaire 2025 (fusion des postes de brigades et brigades stage, direction unique des RPI, effectifs par classe, fermetures de postes en SEGPA, RASED, ...)
- les conditions de travail (inclusion scolaire sans moyens suffisants, remise en cause statutaire, direction d'école, ...)
- les conditions salariales, retraites.

Restant à votre disposition pour tout échange que vous souhaitez utile, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, Madame la Directrice Académique, en l'assurance de ma parfaite considération.

Matthieu LAGUETTE pour l'intersyndicale SNUDI-FO / FSU-SNUipp / SE-Unsa de l'Eure